



**Message de la Délégation
Générale du Mouvement
international
ATD Quart Monde
pour le 17 octobre 2024,
Journée mondiale du refus de la
misère.**

Abraham n'a pas été autorisé à passer les épreuves des examens à l'école dans son propre pays. Comme beaucoup d'enfants dans le monde, il n'a pas pu être déclaré à l'état civil. Il dit : « *Ne pas avoir d'acte de naissance, c'est comme si tu n'existais pas en tant qu'enfant, en tant qu'être humain* ». Il ne peut poursuivre son parcours scolaire. À peine quelques années de vie et Abraham voit ses rêves brisés. Il sait déjà que toute sa vie pour faire valoir ses droits, se soigner, se marier, déclarer ses propres enfants, faire valoir sa parole de citoyen, il se heurtera à ce mur. Il ressent au fond de lui une profonde injustice, celle de ne pas être traité comme les autres.

En Europe, un jeune nous dit « *tu as 17 ans et l'aide sociale à l'enfance te dit : "Tu vas être majeur, ça va être à toi de te débrouiller tout seul dans la vie"* ». Mais, placés très tôt dans les foyers de l'aide sociale à l'enfance, ces jeunes sont sans diplôme et leurs liens familiaux et sociaux ont été très fragilisés, comment pourraient-ils être autonomes dans un pays où la plupart des jeunes ne le sont pas avant 25 ans ?

Une jeune maman à la rue avec ses enfants appelle pour un hébergement pendant plusieurs heures sans que personne ne décroche et quand enfin on lui répond, on lui dit qu'il n'y a aucun hébergement disponible et qu'il faut qu'elle rappelle le lendemain.


« Moi dans ma famille on a peur parce qu'on sait qu'on ne peut pas demander de l'aide sans être jugé. On ne demande plus rien en fait, c'est plus simple on se débrouille. »

En ce 17 octobre 2024, journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, l'Organisation des Nations Unies lance un appel pour mettre fin aux maltraitements sociale et institutionnelle. Partout dans le monde ces maltraitements font partie du quotidien des personnes en situation de pauvreté. Derrière leur situation, on ne voit plus qui elles sont véritablement, avec leurs émotions, leur sensibilité, leur histoire, leurs pensées, leur expérience, leurs apports et contributions. Ces maltraitements sont un obstacle à la reconnaissance des personnes et à l'effectivité de leurs droits fondamentaux pourtant reconnus par la déclaration universelle des Droits de l'Homme. Par ailleurs ces maltraitements affectent aussi les personnes travaillant dans les institutions. Accepter de nommer ces maltraitements nous poussent à agir ensemble pour combattre les préjugés, les stéréotypes, les dévalorisations humaines mais aussi pour redonner aux institutions leur dimension éthique, leur pouvoir de faire vivre et grandir la démocratie dans nos sociétés.

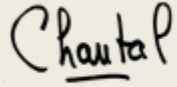
En cette journée du refus de la misère, le comité international du 17 octobre, se réunit à Dakar, au Sénégal, pour une table ronde : « *Je suis né, j'existe, ajoutez-moi sur la liste* ». Il lance un appel pour plus de mobilisation et salue toutes les initiatives qui voient le jour ici ou là pour que tous les enfants puissent avoir un acte de naissance, pour que tous les parents, quelle que soit leur situation, puissent ajouter leurs enfants à la liste de tous les êtres humains.

En cette journée du refus de la misère, relever le défi de mettre fin aux maltraitements sociale et institutionnelle nous pousse à nous unir. Nous unir d'abord avec ceux et celles qui résistent à leurs conditions de pauvreté, nous unir aussi avec ceux et celles qui œuvrent déjà pour une société et

des institutions bienveillantes. Usons de notre pouvoir d'agir, partout où nous sommes, pour refuser l'exclusion et faire respecter l'égalité de tous.

Handwritten signature of Bruno Dabout in black ink, featuring a stylized 'B' and 'D'.

Bruno Dabout

Handwritten signature of Chantal Consolini-Thiébaud in black ink, with 'Chantal' written in a cursive style.

Chantal Consolini-Thiébaud

Handwritten signature of Martin Kalisa in black ink, with 'Martin' written in a cursive style.

Martin Kalisa